

Société des Amis du Vieux Revest Et du Val d'Ardène

Sommaire :

- *Le Revest, Capitale des Comoni,*
- *Le Revestet,*
- *Les seigneurs de Tourris par Laurent Germain,*
- *Construction de la place du hameau de Dardennes,*
- *Les bornes de Dardennes,*
- *Marianne et la République d'après Decaris,*
- *Caoumé ou Caume,*
- *Sur une statue par Verlaine.*



*Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène-Mairie-Place Jean Jaurès
83200 – Le Revest-les-Eaux*

06 35 21 51 95 – ch@revest.fr – <http://www.revest.fr>

Le Revest, Capitale des Comuni

En 1835, Garcin publia le « *Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne* » dans lequel il écrit Comuni avec deux m. Depuis, Charles Aude nous a démontré pourquoi Comuni s'écrit avec un m. Au-delà de cette remarque, ce dictionnaire, aujourd'hui introuvable, nous donne de nombreuses informations sur l'histoire de notre Commune.

Selon l'auteur, la Provence, espace qui se trouve entre le Rhône, les Alpes et la mer, était appelé par les Romains Gaule transalpine. Avant la venue des Romains, le terme de Celto-ligurie était employé. Les nations celto-lygiennes étaient connues sous les noms de Saliens, Cavares, Comuni, Suelteri, Védiantici, Voconcii, Albici et Esubliani.

Les Comuni occupaient le littoral, depuis le golfe des Lecques jusqu'à la rade de Giens. Selon Garcin, leur capitale se trouvait au Revest. Ils avaient pour alliés les Bormani, à Solliès, et les Camatulici, aux environs de Grimaud.

Afin de surveiller le littoral, du Bec de l'Aigle, promontoire à l'ouest du golfe des Lecques, au pays des Bormani, le peuple celto-lygien choisit l'amphithéâtre revestois. Mais aussi protection de tous les vents, abondance et pureté des eaux de source, retranchement naturel sur la hauteur de Notre-Dame, vaste forêt giboyeuse. Et la mer où l'on pouvait pêcher et faire des actes de piraterie. Cette population ne manqua pas d'attirer les Romains dans le pays.

Dans son dictionnaire, E. Garcin donne d'autres précisions. Vraies ? Fausses ? Nous verrons peut-être plus tard. L'essentiel est que l'on trouve dans un « dictionnaire » que le Revest était la « Capitale des Comuni » !

Sources : Dictionnaire historique et topographique de la Provence ancienne et moderne par E. Garcin (1835)

Le Revestet



Parfois, au fil du temps, des noms de lieu changent. Et notre commune n'échappe pas à ces modifications. Nous pouvons citer par exemple :

- Fontaniou	qui est devenu	Fontanieu
- Tourrevelle		Tourravelle
- Ripèle		Ripelle
- Folla Raquet ou Feuille Raguet		Fiéraquet
- Capelluda		Capellude
- La Servat		La Salvatte
- Château de Dardenne		Château de Dardennes
- Ragage, Raguaje, Ragayge		Ragas
- Et Cap Morière		Grand Cap

Changement pour Cap Morière et disparition du nom de lieu le Revestet

En feuilletant les cartes géographiques des limites des finages¹ des villages de Signes, Méounes, Orvès et Solliès aux 12^{ème} et 13^{ème} siècles², nous trouvons un lieu dit *Revestet* (ou *Revestrum*) près du sommet de Cap Morière aujourd'hui Grand Cap.

¹ Finages : limites d'un territoire villageois aux temps médiévaux. Elles ont souvent été transformées en limites de communes.

² La chartreuse de Montrieux aux XIIème et XIIIème siècles par Raimond Boyer - Éditions Jeanne Laffitte, Marseille 1980.

Notre connaissance historique de cet endroit ne dépasse pas la période 1850 à aujourd'hui. En deçà notre ignorance est totale. Nous pouvons combler partiellement cette lacune par l'étude de la période du 13^{ème} siècle en nous appuyant sur les travaux de recherche effectués par Raimond Boyer et publiés en 1980.

En 1216, les chartreux de Montrieux possèdent la colline du Revestet qu'ils ont acheté à Pierre d'Orvès. Cet achat entraîna un différent qui sera réglé entre 1197 et 1201 par le prieur Bermond, au nom des moines de Montrieux, et les fils de Pierre d'Orvès, Aicard et Audibert, qui recevront 440 sous en renonçant à la prétention de ce bien.

En 1219, Geoffroi Dalmas, prévôt de la collégiale de Pignans, et Rostan de Cuers, prévôt du chapitre de Toulon, arbitrent un différent entre Etienne de Lisle, prieur de l'église Saint-Michel de Solliès, agissant au nom de Bonfils, abbé de Saint-Victor de Marseille, d'une part, et les chartreux de Montrieux, représentés par leur prieur, Pierre des Plans, d'autre part, au sujet de la dîme des terres possédées par les chartreux à la Pourraque, au Revestet, à la Tourne, au cros des Bessons et à Burgalla, sur le territoire de Solliès.

En 1223, les trois frères Guillaume Anne, Foulques Aicard et Arsen, confirment l'échange par lequel feu Gui de Solliès, moine de Montrieux, avait acquis une terre aux Bessons, une autre à Roullecane et la moitié d'un champ au Revestel, et le don qu'il avait fait de ces terres aux chartreux de Montrieux, contre une rémunération de 40 sous. Aicarde Aicard, mère des trois frères, approuve cet échange. Bermond de Solliès et son épouse, Agnès, s'engagent à défendre les droits des chartreux sur ces terres. Acte passé sous le sceau d'Etienne, évêque de Toulon.

En 1225, le Revestet n'est pas défriché: est-ce à cause de manque de main d'œuvre ? Raymond Boyer précise qu'il s'agit de terres gastes c'est à dire « *un lieu où se côtoient ça et là terres cultivées et étendues incultes couvertes d'une végétation arborescente débile et clairières à genestrières buissonneuses* ».

Depuis quand cet espace ne s'appelle plus ainsi ? Peut-être une réponse prochainement.

Les seigneurs de Tourris

par Laurent Germain

1287	Reforciat, seigneur de Trets.
1367	Rostang Fresquet, damoiseau de Toulon.
1385	Reynaud de Montalban, seigneur du Revest.
1403	Raimond de Montalban, seigneur du Revest.
1422	Louis de Clappiers de Tourris, bailli de Toulon, puis syndic d'Hyères.
1435	Antoine de Clappiers de Tourris.
1440	Jacques de Clappiers de Tourris.
1483	François de Vintimille, des comtes de Marseille, Seigneur d'Ollioules.
1505	Gaspard de Marseille, des comtes de Vintimille, Seigneur d'Ollioules, du Revest et de la Bastide de la Val- Dardennes.
1520	Melchior de Vintimille, seigneur de Toulon.
1525	Jean de Chautard.
1550	Catherine de Chautard, dame de Tourris.
1551	Louis Ier de Nas.
1568	François de Roux, seigneur de Lamanon, coseigneur.
1575	Jean-Baptiste Ier de Nas.
1598	Bernardin de Nas.
1642	François Ier de Nas.
1675	Louis II de Nas.
1706	François II de Nas.
1745	Jean-Baptiste III de Nas.
1780	Jean-Baptiste Thomas de Nas.
1785	Joseph Aguillon.

- Turris est devenu Tor, Thor, Torris, Torriès, Thorris et Tourris.

Sources :

- Histoire de La Valette par Laurent Germain – Imprimerie A. Isnard et Cie. Bd de Strasbourg-Toulon - 1891

Construction de la place du hameau de Dardennes en 1936

Dans le bulletin des Amis du Vieux Revest et du Val d'Ardène n°16 de mai 1992, nous vous avons proposé une étude réalisée par Charles Aude sur la construction du lavoir du hameau de Dardennes.

Aujourd'hui nous vous proposons une information partielle sur la construction de la place de ce hameau : la place Émile Meiffret³.

Le samedi 13 juin 1936, le maire de la commune demande un entretien avec les propriétaires d'une parcelle qui se trouve côté Est de cette place. Le maire souhaite négocier cette parcelle qui est un triangle de 27m par 3m60, pour une surface de 50 m², afin de compléter l'aménagement en cours de réalisation.

Les travaux nécessaires par cette utilisation comprendront :

- Démolition du mur extérieur et reconstruction par hauteurs échelonnées facilitant la nature du terrain existant et d'une esthétique plus agréable ;
- L'égalisation et l'emploi des terres à niveler et leur utilisation en remblaiement sur l'emplacement de la future place ;
- Les déplacements et la mise en terre des arbustes (orangers) y existants ;
- Et enfin aménagement d'un passage avec escalier de porte permettant l'accès sur la dite place.

Les propriétaires Mademoiselle Gilly, Messieurs Gilly et Mauriez réserveront un accueil bienveillant au maire et, d'une façon spontanée, céderont gratuitement ce terrain à notre Commune.

³ Émile Maur Victor Meiffret est né au Revest le 13 septembre 1892. Fils de Pierre François Meiffret et de Paule Anaïs Artigues. Frère de Célestin Fructueux très connu au Revest comme un « sage ». Oncle de Pierre Paul Meiffret qui fut maire au Revest de 1935 à 1941 puis jusqu'en 1944. Émile Maur Victor est mort à la guerre de 1914-18. (Recherches effectuées par Meiffret Jean en 2010)

Par lettre du 16 juin 1936, écrite à Toulon, les trois propriétaires confirmeront l'entretien du 13 juin car ils sont favorables à l'aménagement d'une place publique :

- « *Nous vous marquons notre plein accord sur les conditions d'aménagement proposés.* »

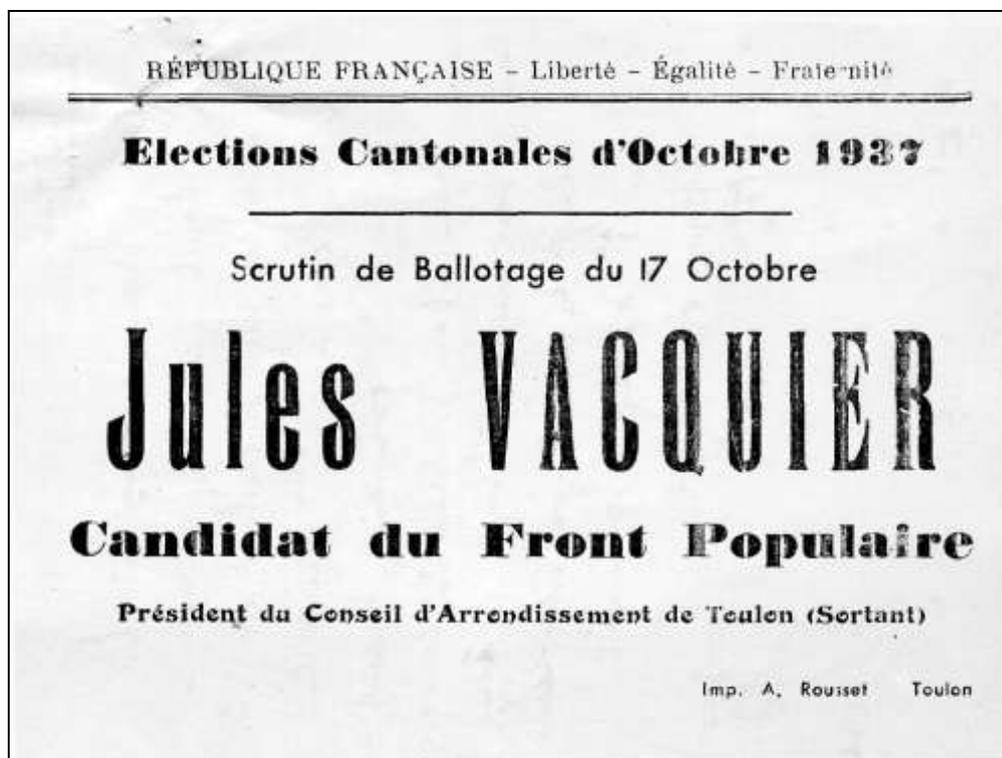
Et de rajouter :

- « *Il reste et demeure bien entendu que cette cession faite à titre gratuit est pour nous nette et franche de tous frais et droits quelconques, la Commune du Revest prenant à sa charge toutes les dépenses occasionnées par cette cession.* »

Monsieur Ravelli Pierre ⁴, locataire de l'immeuble laiterie de Mademoiselle Gilly, signe le 17 juin 1936 une attestation déclarant ne voir « *aucun empêchement à la cession consentie* ».

Les travaux peuvent commencer.

Et en continuant nos recherches, nous trouvons une note écrite manuellement sur le recto de trois bulletins électoraux d'octobre 1937 :

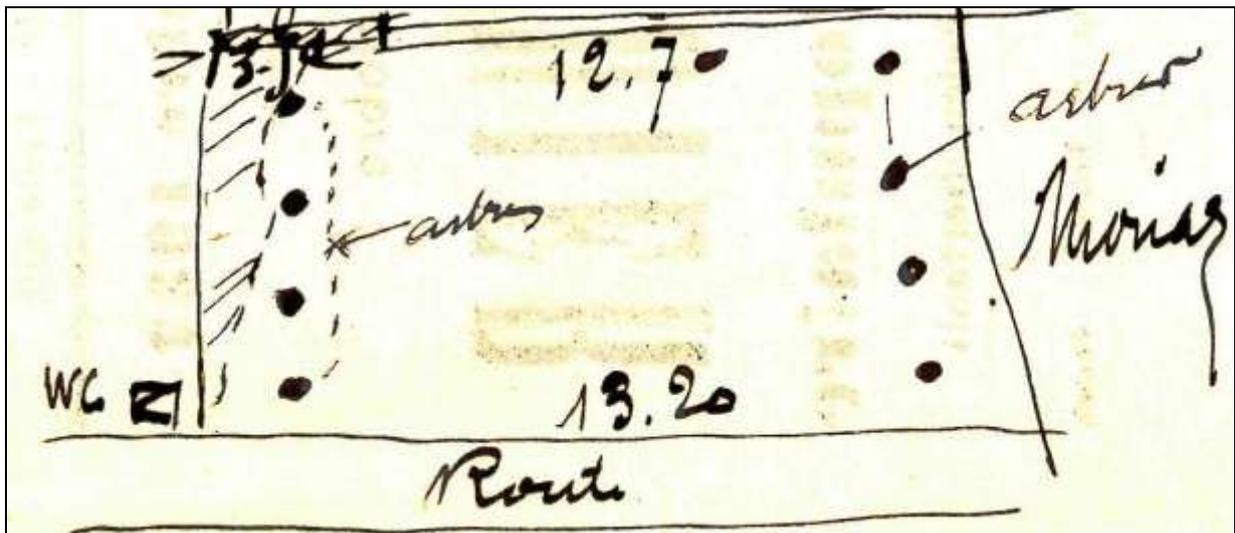


⁴ M. Ravelli Pierre est né le 19 décembre 1900 en Italie à Frabosa. Sa conjointe est Dragone Marie, née le 31 mars 1905 dans la même ville. Ils ont deux enfants, natifs aussi de Frabosa, Charles né le 17 juillet 1926 et Jean né le 27 mai 1928

Nous pouvons lire :

« Monsieur Meiffret ⁵

Nous avons vu M. Carbonel, avec M. Simonetti, qui consent à enlever les W.C. et à céder à la Commune une partie de terrain formant triangle dont la base partirait du coin de son mur (côté route) et en prolongement du mur du fond de la place à 3m50, ce qui donnerait la figure suivante :



En plantant 4 arbres de chaque côté ⁶ à 7,20 m environ d'espace et à 1,5 m des bords des murs, il resterait encore au fond 9,70 m et devant 10,20 m environ d'espace libre sur 31 m avec 3 bancs, côté Carbonel, on aurait encore une place convenable.

Je demande rendez-vous à M. Vincent car nous lui prenons 4m à 3,50 sur 3 m de largeur environ soit 11,25 m² environ.

Je m'occupe également de savoir à qui incombent les frais de restauration du mur.

S'il y a cession, il semble que les frais seraient commun avec ---
----, s'il y a expropriation, c'est au frais de la Commune.

Je me renseignerai plus exactement aux Ponts et Chaussées. »

⁵ M. Meiffret est maire du Revest-les-Eaux.

⁶ En réalité 5 platanes seront plantés, et uniquement côté Carbonel.

LES BORNES DE DARDENNES

Roland Vernet (2008)



En 2007, se sont achevés les travaux de réhabilitation et d'embellissement de Dardennes (voirie, place Meiffret, lavoir et création d'une fontaine). La place dévolue à la fontaine est protégée des voitures qui pourraient la prendre pour une annexe parking qui lui fait face par une série de cubes de pierres alignés le long du trottoir. Entre eux et devant la fontaine, ont été scellées sur un socle carré (45 cm de côté sur 6 d'épaisseur) deux bornes en forme de troncs de cônes (circonférence de la base 142 cm et 130 celle du sommet) ; le sommet a la forme d'une calotte légèrement aplatie ; elle sont hautes de 86 cm.. À 30 cm du pied, elles sont gravées d'une croix grecque entourée d'un cercle d'un diamètre égal à la largeur de la croix ; le diamètre extérieur du cercle est de 27 cm pour 24 à l'intérieur. Le graveur a creusé un sillon en V de 1 cm de profondeur et de 2,5 de largeur pour le cercle et la croix. Taillées dans un bloc de calcaire, elles offrent une surface granuleuse. La pierre de l'une est plus claire que celle de l'autre rongée par le lichen.

Un article journalistique (le nom du périodique n'a pas été relevé sur la photocopie) du 5 juin 1981, signé Jean Albertini, présente ces bornes qui, fort heureusement, malgré l'urbanisation locale ont pu être sauvegardées. Mais ce témoin de notre patrimoine historique garde son mystère. À quoi servaient ces bornes ? Qui les a gravées ? Que signifie ce signe ?

Monsieur Jean Albertini, témoigne de l'inquiétude manifestée par un de ses correspondants, monsieur Hubert Valentin, habitant de Dardennes, quant au risque de destruction d'un site archéologique. « *Il s'agit, nous a précisé M. Valentin, d'un terrain qui doit faire l'objet d'une prochaine opération immobilière. Sur cette ancienne oliveraie, se trouvent des bornes aux armes de la ville de Toulon que d'aucuns prétendent même être des bornes de l'Ordre de Malte. Ce qui n'est pas impossible, mais non prouvé. À leur côté gît, enfoncée dans le sol, une borne dont le sommet est visible. Elle paraît beaucoup plus ancienne et n'a jamais été dégagée. Ce terrain a toujours été l'objet de curieuses trouvailles dont des monnaies, des poteries et des morceaux de couvercle de sarcophages.* » Ce terrain est situé en bordure du Las et jouxte le château de Dardennes, précise l'auteur de l'article. Aujourd'hui, ce terrain est occupé par le lotissement « les Oliviers ».

Monsieur Pierre Trofimoff, qui a mené de nombreuses recherches pour parfaire l'histoire du Revest, a dit à monsieur Albertini qu'il connaissait ces

bornes. Et il ajoute : « À côté, se trouvait autrefois une maison qu'on appelait la Gardanne qui fut jadis propriété de M. d'Artigue, seigneur de La Garde. Dans cette maison demeuraient les jeunes femmes dans l'attente d'un heureux événement et que les chevaliers de Malte ne pouvaient épouser ».

Monsieur Trofimoff affirme que les chevaliers de cet ordre étaient implantés dans la région. D'ailleurs, ajoute-t-il, il est prouvé que la famille de Thomas, qui habitait La Garde, La Valette et Dardennes, a donné cinquante chevaliers de l'ordre de Malte. Et dans les archives du château de Dardennes, on a trouvé une lettre du commandant Bourgarel, écrite au siècle dernier (19^{ème}), et dans laquelle il fait allusion à la tombe d'un commandeur qui se trouverait hors des murs d'enceinte du château, probablement en bordure d'un chemin qui s'appelait autrefois « chemin de Jésus-Christ » et qui était l'ancienne route royale reliant Toulon au Revest (c'est-à-dire, aujourd'hui sur la commune du Revest, le chemin du château et la route du Val d'Ardène).

Quoique le territoire du Revest ait appartenu à Toulon, pourquoi ces bornes furent-elles plantées derrière le château de Dardennes telles que nous les présente la photo ci-jointe ? Qui dit bornage dit limite. Les termes ou bornes marquant les limites du territoire de Toulon ne sont pas marqués du signe des bornes trouvées à Dardennes. Ainsi celle qui est exposée à Ollioules, près de l'église, ou celle qui est gravée au pied de la falaise rocheuse que suit la route stratégique du Bau de Quatro Aures à partir du pont du vallon de la grille. Il semblerait plutôt qu'elles marquent l'entrée d'un enclos où aurait été inhumé le commandeur cité par monsieur Bourgarel. La croix ? Celle de l'ordre de Malte simplifiée, insérée dans un cercle, symbole de paix ? Le mystère subsiste. Il est heureux que ces témoins du passé aient été sauvegardés et qu'ils aient trouvé une nouvelle place au cœur du hameau Dardennes.



Photo extraite de l'article de monsieur Albertini



Marianne et la République

La Royauté est renversée en août 1792. Les Fédérés provençaux participent à la prise des Tuileries en chantant la Marseillaise. Une figure féminine devient le sceau de la République.

Selon Mistral : « *la signification donnée par le peuple au nom de Marianne a son origine dans la première révolution* ».

En 1792 la chanson en langue d'Oc « *La Garisoun de Mariano* » de Guillaume Lavabre, cordonnier jacobin habitant Puylaurens dans le Tarn, est chantée dans tout le Midi.

Pourtant, pendant de nombreuses années, des historiens ont attribué cette appellation comme venant de sociétés secrètes. Albert Decaris, dans une correspondance dont une partie se trouve dans nos archives, propose cette même théorie. Le Maître graveur s'exprime ainsi lorsqu'il trace un rapide bilan des Mariannes qui ont été gravées à la demande du « *ministère des Postes* » :

« *Et d'abord pourquoi Marianne ? Ce nom d'une société secrète qui, sous le second Empire, voulait renverser Napoléon le petit, nous est resté, et comme maintenant, il incarne la République remontons l'Histoire.* »

Ainsi Decaris reprenait les affirmations de certains historiens de l'époque. Mais ces derniers avaient-ils lu Mistral ?

Le 1^{er} janvier 1849, la France émet son premier timbre-poste : c'est déjà une femme ... Cérès, déesse de l'agriculture.

Toujours dans cette correspondance, Decaris écrit : « *la Marianne de 93 a une belle flamme dans les yeux mais ses mains sont tachées de sang. Celle de 1830 est immortalisée par Delacroix. En 48 elle porte le blouson et la casquette des ouvriers au Faubourg. Enfin en 1875 elle s'installe confortablement dans le fauteuil que lui offre Mac-Mahon. C'est la III^{ème} opulente et généreuse, couronnée de lauriers pacifiques, protectrice bienveillante des sciences, des lettres et des arts. Elle conduit un pays tranquille, sans voir l'orage à l'horizon.*

14-18 : coiffée du casque des tranchées elle souffre avec ses soldats mais lorsque le clairon du 11 Novembre arrête les combats elle a perdu tout son sang et elle ne pourra pas, malgré son courage, trouver assez de force pour repousser l'invasion de 1940. »

Depuis le 16 septembre 1944, Marianne nous accompagne en timbre-poste grâce à Dulac, Gandon, Muller, Decaris, Cocteau, Cheffer, Béquet, Gandon, Briat, Luquet, Lamouche et Beaujard (2008).

Albert Decaris grave la deuxième Marianne de la 5^{ème} République présentée le 15 juin 1960. Elle a la tête nue et le graveur affirmera la trouver « *simple et modeste* ». Déclaration à l'image du Maître. Et « simplement et modestement », cette Marianne sera diffusée par la Poste pendant 5 ans !

Des historiens ont affirmé pendant de nombreuses années que Marianne était une appellation associée à des sociétés secrètes. En 1989, Maurice Agulhon⁷ démontrera le contraire et confirmera la précocité du peuple provençal pour les thèses républicaines. Il suffisait de lire un dictionnaire, certes écrit en provençal, pour éviter une telle cécité historique.



Enveloppe du 1^{er} jour d'émission du timbre Marianne gravé par Decaris

⁷ Marianne au combat – L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880 par Maurice Agulhon (Éditions Flammarion)

Caoumé ou Caume

Un Revestois achète sur internet une vieille carte postale dont la vue annoncée est celle de « Caume ». Le facteur apporte quelques jours plus tard cette CP : ce n'était pas « Caoumé » du Revest-les-Eaux mais « La Caume » de Saint-Rémy-de-Provence.

Pourquoi cet homonyme ? Tout simplement parce que ce nom vient du provençal « caumo » signifiant « plateau rocheux qui domine une montagne ». Les Revestois ont transformé le nom provençal en « caoumé » et les cartographes en « caume ». Est-ce les mêmes cartographes qui ont « sévi » à Saint-Rémy-de-Provence ? Vraisemblablement.

Et en comparant cette CP avec une vue revestoise, il est évident qu'il peut y avoir confusion entre les deux masses rocheuses.

Le Revest-les-Eaux, la vallée de Dardennes et le vallon des Favières sont protégés par quatre monts majestueux :

- Caoumé ou Caume qui culmine à 808 mètres.
- Le Grand Cap (783 mètres) : cap, en provençal, veut dire sommet.
- Le Coudon (702 mètres) : coudon vient du provençal coudoun (coing).
- Le Faron (539 mètres) : faron vient du grec pharos et du provençal farot (lanterne). Un farot était une petite tour de guet d'où l'on signalait par un feu la présence d'ennemis.

Le Mont-Caume propose différents microclimats qui sont les conséquences complexes de différentes expositions avec des contrastes excessifs entre adrets et ubacs et avec des variations d'altitude conséquentes.

Il propose de nombreux points d'eau de source rarement taris, il est aussi le départ du torrent Le Destel et de la rivière La Dardennes.

Il propose aussi une multitude de gouffres et avens dont le mystique « Trou dei fado » (Trou des fées) et grottes parfois anciens habitats préhistoriques comme Lei Laurons (Les sources), l'Homme de Fere (l'Homme sauvage).

De nombreux animaux sédentaires profitent de ces biotopes diversifiés de ce monumental bloc calcaire : chevreuils, sangliers, aigles de Bonelli, ... Et cela parmi une végétation où quelques plantes exceptionnelles ont réussi à s'acclimater comme le genêt de Lobel et le chou des montagnes. Sans oublier le commun bragalou qui est une fleur sans feuille.

Faune remarquable, flore remarquable, massif remarquable qui a été fortifié entre 1887 et 1890 avec deux ouvrages distants de 1100 mètres.

Sa végétation dense a été plusieurs fois la proie des flammes, plus particulièrement en 1906, incendie qui coûta la vie à trois soldats dont la mémoire est préservée par une stèle qui se trouve en haut du vallon du

Pardiguiet (Pardiguiet : sobriquet du chasseur de perdreaux. Pardigaou : lieu où l'on trouve des perdreaux.).

C'est au sommet de Caomé que le savant suisse, physicien et géologue, Horace Bénédict de Saussure (1740-1799) fit les réglages des appareils de mesure qui lui permirent de faire la seconde ascension du Mont-Blanc en 1788.

En 1930, la Marine nationale donna le nom de « Mont-Caume » à un remorqueur (avec un guindeau à vapeur) de 38 mètres de long pour un poids de 524 tonnes qui a été actif dans le port de Toulon jusqu'en 1950.

Bibliographie :

- Carte postale La Caume : photo George.
- Carte postale de Caume au Revest-les-Eaux.
- Photographie Marius Bar du remorqueur Mont-Caume dans le port de Toulon en 1949.
- Guide du Naturaliste dans le Var (2002).
- Splendeur et harmonie des plantes libres (2004).
- L'herbier des plantes sauvages (2007).
- Dictionnaire des noms de lieux du Var (2008).
- Index de la fortification française de 1874 à 1914 (2009).



Le remorqueur Mont-Caume dans le port de Toulon en 1949



La Caume de Saint-Rémy-en-Provence (altitude : 384 mètres)



Caomé au Revest-les-Eaux

Sur une statue

par Verlaine⁸



Gravure réalisée par Decaris pour ce poème.

Eh quoi ! Dans cette ville d'eaux,
Trêve, repos, paix, intermède,
Encor toi, de face et de dos,
Beau petit ami Ganymède,

L'aigle t'emporte, on dirait comme
Amoureux de parmi les fleurs.
Son aile, d'élangs économes,
Semble te vouloir par ailleurs.

Que chez ce Jupin tyrannique,
Comme qui dirait au Revard,
Et son œil qui nous fait la nique
Te coule un drôle de regard.

Bah ! Reste avec nous, bon garçon ;
Notre ennui, viens donc le distraire
Un peu de la bonne façon.
N'es-tu pas notre petit frère !

⁸ Aix-les-Bains, septembre 1889.